

21 janvier 2008

CONTRE LA DÉGRADATION CONTINUE DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT

CONTRE LES RISQUES DE DÉMANTÈLEMENT DE NOS SERVICES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

TOUS EN GRÈVE LE 24 JANVIER

Vous voyez baisser inéluctablement votre pouvoir d'achat ?

Vous entendez parler de « RGPP », de disparition des DDTEFP, de remises en cause de nos missions, de nos statuts, mais qu'y a t'il de tangible à ce jour ?

- **En 2008, comme lors des années précédentes, la revalorisation salariale sera très inférieure au taux de l'inflation.**

En effet, le gouvernement s'obstine à refuser d'accorder une mesure générale de revalorisation du point d'indice, seule à même d'assurer un réel maintien du pouvoir d'achat pour l'ensemble des agents de la fonction publique et que la CFDT réclame.

Après 2007, « année blanche », 2008 ne devra pas être une année de disette !

- **La seule réponse du gouvernement est de « travailler plus pour gagner plus »**

Le ministre de la fonction publique veut reconduire en 2008 le paiement de jours RTT pour les bénéficiaires d'un Compte Epargne Temps.

Le paiement des jours RTT déjà en stock ne peut pas être considéré comme une augmentation salariale : payer le travail fait est la moindre des choses !

Cette mesure est par ailleurs une remise en cause inacceptable de l'application des 35 heures dans la fonction publique et une nouvelle façon d'éviter le recrutement nécessaire de nouveaux agents pour répondre à la demande sociale. C'est une façon détournée de réduire le nombre d'agents nécessaires car actuellement le gouvernement n'est plus sur une logique de recrutement mais sur une réduction comptable des effectifs.

Le slogan de campagne « *Travailler plus pour gagner plus* » est un leurre et entraînera la dégradation des conditions de travail.

- **Parallèlement est engagée une réforme sans précédent de la fonction publique**

RGPP : la Révision Générale des Politiques Publiques, est une démarche qui « doit remettre à plat les missions de l'Etat et adapter les administrations aux

besoins des citoyens – efficacité, qualité du service et économie dans la gestion des finances publiques ».

Si cette définition est consensuelle, car personne n'est contre une meilleure efficacité et qualité du service public, sa mise en pratique pose de véritables problèmes :

- les organisations syndicales n'y sont pas associées. Il n'y a ni négociation ni même concertation avec les partenaires sociaux. Tout se décide à l'Élysée. Nous ne sommes pas dupes. Sous le prétexte d'une plus grande efficacité se cache le seul objectif de la réduction du coût de la fonction publique, prioritairement par la baisse des effectifs, le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.
- La tentation d'expérimenter la réaction des agents par des annonces de restructuration des services floues et variables, est délibérément entretenue aux plus hauts sommets : quelques annonces mais rien de précis. C'est pratique, personne n'en sait jamais assez pour pouvoir clairement prendre position. **La CFDT refuse cette méthode extrêmement irrespectueuse des agents et qui nous paraît bien peu démocratique !**

Les premières annonces concernant certains ministères ont été effectuées par le président de la république lors du Conseil de la Modernisation des Politiques Publiques (CMPP) du 12 décembre 2007. Nous savons que nos services n'échapperont pas à la réforme des politiques publiques. Mais nous devons et aurons notre mot à dire.

Il est inacceptable que nous ne découvrons l'ampleur du dispositif que lorsque les décisions définitives seront prises par le CMPP au plus tard au printemps prochain !

Aujourd'hui, les agents sont légitimement inquiets !

**La CFDT sait ce qu'elle veut.
Elle veut des garanties pour les agents et le service public**

- ◆ **Pour le maintien et la progression du pouvoir d'achat,**
- ◆ **Pour la défense de l'emploi public**
- ◆ **Pour imposer le dialogue social et la négociation dans la Fonction Publique**
- ◆ **Pour stopper le démantèlement de nos services et la remise en cause de leurs moyens et de leurs missions**

Pour TOUTES ces raisons, le SYNTEF CFDT appelle les agents du ministère à participer massivement à la grève et aux manifestations
du 24 JANVIER 2008



www.syntef-cfdt.com